



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 29 mars 2011

Le Rhône et ses trésors
Le CEEP, impliqué dans la préservation des
écosystèmes remarquables du Rhône en PACA

Partie prenante du Plan Rhône, le CEEP (Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence / Alpes du Sud), effectue cette année un recensement des sites naturels remarquables de la plaine alluviale du Rhône en région PACA. En aval du fleuve, où la biodiversité est plus riche qu'on ne le pense, le CEEP constate le retour progressif de certaines espèces comme la loutre ou le castor.

Pour la conservation de la biodiversité du Rhône

Le Plan Rhône, projet global de développement durable sur le fleuve et sa vallée, prévoit la création d'une véritable « infrastructure écologique » sur la plaine alluviale du Rhône par la valorisation et la préservation de ses milieux aquatiques remarquables. Le CEEP et les Conservatoires Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon, en tant qu'acteurs de la gestion d'espaces naturels et de la biodiversité, sont impliqués dans le volet « qualité des eaux, ressource et biodiversité » du Plan Rhône. Leur travail consiste à faire émerger, avec l'ensemble des acteurs locaux, des opérations de gestion en faveur des sites porteurs d'un patrimoine naturel remarquable et pour l'instant non pris en compte. En région PACA, le CEEP recense les sites prioritaires à partir des connaissances d'ores et déjà acquises (notamment les bases de données régionales sur la faune et la flore), de rencontres avec les acteurs du territoire (collectivités, associations, scientifiques...) et des prospections de terrain.

Des espèces emblématiques de retour

On a souvent tendance à sous-estimer le patrimoine naturel de la partie aval du Rhône, entre Drôme et Camargue. Sur ce tronçon, le fleuve a été largement aménagé et domestiqué, mais il continue en grande partie à jouer son rôle de corridor écologique. Il accueille en effet une multitude d'espèces : non seulement les oiseaux migrateurs, mais aussi toute une faune et une flore sédentaires. Le castor, qui avait régressé a désormais repris possession de ses territoires. Et même la loutre fait son retour depuis peu dans le Vaucluse : elle recolonise progressivement depuis les affluents de la rive droite ceux de la rive gauche et les annexes du Rhône. Toute cette biodiversité se développe dans des milieux aussi variés que les forêts alluviales, les roselières et même les digues.

Partenaires techniques et financiers de la reconquête des milieux naturels remarquables du fleuve Rhône :

- les Conservatoires d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEEP), Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon
- l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse
- la Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
- les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes
- l'Office National de l'Eau des Milieux Aquatiques (ONEMA)
- l'Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE)
- l'Europe
- l'Etat
- Voies Navigables de France (VNF)



Contact presse : Irène Nzakou - 04 42 26 74 31 ou 07 86 40 91 20

irene.nzakou@ceep.asso.fr - www.ceep.asso.fr

Plus d'infos : <http://www.eaurmc.fr>